

## Colloque du 28 novembre 2019 à l'assemblée nationale « Homéopathie Une solution en santé publique »

### Intervention de Joël Siccardi, président d'AHP France, l'Association Homéo Patients France

Bonjour. Depuis le début de la matinée, on parle des patients, de vous, de moi aussi ! Je me présente Joël Siccardi, patient, consultant depuis plus de 40 ans un médecin généraliste à orientation homéopathie, président d'AHP France, l'Association Homéo Patients France, tenue par des patients pour les patients, sans aucun lien ni conflit d'intérêt. Il y a d'autres associations qui défendent les patients utilisateurs d'homéopathie que je souhaite saluer et associer à cette occasion.

L'Association Homéo Patients France a été créée en 1998, et depuis plus de 20 ans, elle informe les adhérents et sympathisants sur l'actualité de l'homéopathie, elle les représente et les défend au niveau national et européen. Depuis un peu moins d'un an, nous avons été reçus successivement par la Haute Autorité de Santé, par le Conseiller de la ministre, par madame la ministre de la Santé elle-même, par l'Ordre des Médecins, nous avons participé à des conférences de presse, à des interviews, mais croyez-moi, il est toujours aussi difficile de faire entendre la voix des patients.

Alors ces patients, ces êtres étranges qui utilisent l'homéopathie, qui sont-ils ? Qui sommes-nous ?

- des millions de français, de femmes et d'hommes, de tout âge, des nourrissons aux personnes âgées, même très âgées, de toutes couches socio-professionnelles, actifs, retraités, étudiants, personnes sans emploi ou en recherche, des assurés sociaux, cotisants, des bénéficiaires d'une protection médicale universelle,
  - certainement des personnes de votre entourage mesdames et messieurs les élus, que vous côtoyez ou que vous rencontrez dans vos circonscriptions,
  - des citoyens éclairés et informés, responsables et pragmatiques, dont les témoignages sont issus de leur vécu et non des impressions ou des croyances irrationnelles de personnes crédules,
- Je rajouterai que 77% de français ont déjà pris de l'homéopathie, ça fait un sacré panel de personnes respectables, « normales » affectées au cours de leur vie par des soucis de santé comme tout un chacun !

Et pourquoi sommes-nous là aujourd'hui ? Certainement pour faire part de notre mécontentement, de notre colère, de notre inquiétude, face à cette remise en cause de la pratique de l'homéopathie. Quelle garantie pour une prise en charge de qualité dans l'avenir ? Car nous l'avons bien compris, des risques pèsent sur la pratique, cela a été dit ce matin, bien au-delà de l'arrêt du remboursement des médicaments homéopathiques. Que ce soit :

- la légitimité de l'homéopathie, suite à la décision du déremboursement,
- le maintien de l'enseignement en université et en écoles alors qu'il faut faire face au risque de pénurie de médecins,
- le maintien du statut du médicament alors qu'il faut la garantie de la disponibilité de médicaments fiables et sûrs,
- le maintien même de la thérapeutique dans l'offre de soins et dans le champ du système de santé publique.

Et plus spécifiquement et directement, il y a les conséquences que nous risquons de subir :

- une inégalité face à l'accès aux traitements et aux soins : le déremboursement c'est une atteinte directe au pouvoir d'achat de part l'augmentation du coût des médicaments, avec un taux de TVA passant de 2,1 à 10%, des tarifs régulés depuis 30 ans qui pourraient être dérégulés, et pas forcément de prise en charge complémentaire par les mutuelles,

C'est une barrière financière pour les plus modestes, bénéficiaires d'une protection universelle maladie, et c'est une discrimination pour ceux qui règlent leurs cotisations d'assurance maladie comme les autres et qui devraient en plus payer leurs médicaments!

- une dégradation de la prise en charge. Aurons-nous encore des professionnels de santé diplômés et formés ? Nous ferons comment pour choisir un médecin ? C'est une vraie question que nous posons !

- une perte de solution pour des besoins non couverts,
- une perte d'accompagnement pour les malades qui ont des traitements lourds.
- un report potentiel vers des traitements conventionnels : plus coûteux, ayant des effets secondaires indésirables,
- enfin une restriction de la liberté de choix pour la façon de se soigner et de gérer sa santé.

Mais face à ces enjeux, face à ces risques et à ces conséquences, nous sommes là aussi et surtout pour affirmer notre légitimité, notre sincérité de parole et apporter notre expertise. Le patient doit être au cœur du système de santé, ce n'est pas moi qui le dit mais le projet du gouvernement « Ma santé 2022 ». Pour nous cela signifie:

- que nous consultons de vrais médecins :
    - qui définissent et conseillent la stratégie thérapeutique la mieux adaptée, soit, une absence de traitement, un traitement conventionnel ou homéopathique, des examens complémentaires, une orientation vers des spécialistes,
    - qui suivent l'évolution des symptômes et du processus de retour à la santé, sans perte de chance pour le patient et avec une réorientation si nécessaire comme dans tout diagnostic. Parce ce que, croyez-moi, quand un médicament homéopathique choisi n'est pas le bon, placebo ou pas effet placebo, ça ne marche pas, il faut en trouver un autre ou changer de stratégie,
  - que nous avons recours à l'homéopathie en première intention dans les situations aiguës, dans les pathologies chroniques, en complément de traitements conventionnels, pour des besoins non couverts, en prévention,
  - que nous témoignons de l'efficacité réelle des traitements homéopathiques lorsqu'ils sont prescrits par des professionnels de santé formés, avec des résultats positifs réels et tangibles,
  - que nous mettons en avant cette expérience cumulée de parcours de santé, c'est à dire :
    - des examens cliniques à l'échelle nationale avec des témoignages sincères et crédibles,
    - une utilisation libre de l'homéopathie dans la durée, en moyenne 14 ans, mais ce peut-être 10, 20, 40 ans ou toute une vie comme tous ces témoignages reçus de personnes âgées.
- Et pour information, j'ai appris que l'Evidence Based Medicine, la fameuse médecine des preuves, s'appuie initialement sur 3 composantes dont l'expertise du patient : alors nous sommes là, nous sommes des preuves, venez nous interroger !

Tout cela est issu de notre vécu, et pas d'autre chose! Il n'y a pas d'opposition de médecine, ça n'a pas de sens pour nous. Il y a un médecin qui juge de la pertinence de tel ou tel traitement. Et s'il s'agit d'homéopathie ça nous convient parfaitement, il n'y a pas d'autre intérêt en jeu.

Alors l'homéopathie, qu'est-ce qu'elle représente pour nous patients ? Au gré des consultations, des examens, des entretiens, nous avons bien intégré le fait que le médecin prend en considération la forme clinique de la maladie et des caractéristiques qui nous sont propres. Nous apprenons à mieux nous connaître et à nous considérer plus largement corps et esprit dans notre environnement socio-professionnel, culturel et familial, avec nos antécédents ; ne pas nous réduire à un organe défaillant mais en prenant aussi l'histoire que nous apportons. Alors dire que l'homéopathie est une thérapeutique spécifique, individualisée, adaptée à chaque patient et visant à l'appréhender dans sa globalité prend tout son sens.

L'homéopathie a ses limites, nous l'avons bien compris, on nous l'a suffisamment expliqué, ce n'est ni la panacée, ni une recette miracle, ni une pensée magique, ni une mode, c'est un outil à la disposition des médecins et une réponse efficace pour nous dans tout un éventail de pathologies.

Cette efficacité comment se traduit-elle? Car ce qui est fondamental lorsqu'on consulte un médecin, quel qu'il soit, pour un souci de santé, ce qui importe, c'est bien le résultat !

Alors quand on témoigne de résultats positifs en termes de guérison, ou d'amélioration de la santé, ou d'amélioration de la qualité de vie, avec un traitement homéopathique, c'est que nous en avons vraiment fait l'expérience dans notre chair ou dans la chair de nos enfants!

- Pour certains c'est une réponse pour des besoins non couverts, en cas d'échec, d'impasse thérapeutique, d'intolérance ou hypersensibilité médicamenteuse, de contre-indication pour des personnes dites « à risque »: les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes ou allaitantes, les patients poly-médiqués, pour qui l'homéopathie est une réelle solution!

- Pour d'autres ce peut-être un complément aux traitements lourds qu'ils prennent, pour en atténuer les effets secondaires, indésirables : par exemple en soins de supports de traitements en oncologie afin de mieux supporter le traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie : 25% des malades atteints de cancer prennent de l'homéopathie et il y a une quinzaine de centres anti-cancer qui proposent une consultation en homéopathie.

Et puis nous évitons autant que faire se peut un recours à des traitements conventionnels induisant des effets secondaires, moins bien tolérés et nous consommons moins d'antibiotiques, d'anti-inflammatoires, et de psychotropes. Nous avons la satisfaction de participer à la lutte contre 2 enjeux majeurs de santé publique que sont l'antibiorésistance et la iatrogénie médicamenteuse, ça fait faire des économies à l'Assurance Maladie, et c'est une réponse écologique que ce soit dans le mode de fabrication des médicaments homéopathiques ou dans les rejets dans l'environnement dus aux êtres humains, aux animaux ou aux entreprises.

Je renvoie à la récente étude de l'Université de York sur les concentrations d'antibiotiques trouvées dans l'analyse des eaux de rivières de 72 pays.

Tous ces avantages qui confirment ce qui a été dit ce matin, nous souhaitons simplement les conserver, alors vous comprenez facilement que nous restions mobilisés et que nous allons continuer à défendre des points essentiels pour nous:

- pérenniser l'accès au plus grand nombre à cette thérapeutique car c'est maintenir l'égalité d'accès aux soins, même aux plus modestes avec les médicaments remboursés à 30%, c'est de la justice sociale,

- garantir la liberté de choix des patients pour la façon de se soigner et de gérer sa santé, une liberté démocratique fondamentale. C'est ce que rappelle l'article 5 de la Charte Européenne des Droits des Patients de 2002 : « chaque personne a le droit de choisir librement parmi les différentes procédures de traitement, structures de soins et les personnels soignants sur la base d'informations appropriées/proportionnées »,

- reconnaître enfin l'expertise du patient, pour une meilleure participation à la gestion de sa santé. Cela a été l'objet de la campagne européenne « patient empowerment campaign » du Forum Européen des Patients de 2015, pour l'émancipation des patients, c'est à dire : expertise, autonomie et participation active avec le personnel soignant, y compris pour les prises de décision,

- maintenir l'homéopathie intégrée dans le parcours de soins :

- c'est maintenir une prise en charge de qualité et sûre des patients par des professionnels de santé formés, un véritable enjeu sanitaire,

- et suivre ce que préconise l'Organisation Mondiale de la Santé dans sa « stratégie pour la médecine traditionnelle pour 2014-2023 » qui recommande une meilleure intégration des médecines traditionnelles et complémentaires dans les systèmes de santé des Etats. C'est bien le choix récent fait par la Suisse, l'Allemagne, le Luxembourg. A quand notre tour?

En conclusion, je souhaite m'adresser plus particulièrement aux élus de la République, nos représentants, vous Mesdames et Messieurs qui êtes au contact de la population et des électeurs : si vous parlez santé avec les citoyens, avec ceux qui ont déjà pris de l'homéopathie, où qui l'utilisent régulièrement, vous aurez la confirmation que l'homéopathie est utile, qu'elle rend un service

médical et qu'elle répond à une attente de millions de français, c'est donc une réponse à ne pas négliger, le contraire serait un non-sens médico-économique.

Alors aidez-nous, nous et nos enfants à conserver le libre choix de la thérapeutique homéopathique, intégrée dans l'offre de soins, prescrite par des médecins diplômés, en utilisant des médicaments remboursés, disponibles et fabriqués suivant des règles strictes.

Maintenir cette prise en charge de qualité, sûre, efficace, adaptée et individualisée, c'est un atout majeur pour le système de santé, pour l'intérêt général et l'intérêt des patients.

Au nom des patients que j'ai pu représenter, je vous remercie vivement et très sincèrement pour cette attention.